



Commune **PORT-VALAIS**

- La carte de légitimation peut être délivrée à toute personne domiciliée à Port-Valais. Elle offre des réductions "indigènes" dans certaines stations de ski et quelques transports de montagne du Valais.
- Pour l'obtenir, veuillez vous présenter à notre guichet avec une photographie récente, format passeport.
- La carte de légitimation coûte Fr. 10.- pour une validité de 5 ans, renouvelable sans frais annuellement.
- Les enfants mineurs peuvent figurer sur la carte de légitimation d'un de leur parent.